

La Croix-Rouge est plus utile que jamais

L'invité

Matteo Pedrazzini

Président de la Croix-Rouge genevoise



Le 8 mai, les Genevois et Genevoises célèbrent la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. L'occasion de continuer à faire vivre l'idée inspiratrice du fondateur de la plus grande organisation humanitaire au monde, le Genevois Henry Dunant, qui a transformé le monde.

Du 7 au 10 mai 2021, Genève se teint de rouge avec le soutien d'une trentaine de communes genevoises et d'une vingtaine d'hôtels, qui s'unissent sous le drapeau de la Croix-Rouge, afin de sensibiliser la population aux valeurs humanitaires de la Croix-Rouge. Le Jet d'eau sera également aux couleurs de l'emblème humanitaire le plus connu au monde.

Après avoir vu de ses yeux les souffrances des blessés du champ de bataille de Solferino, en Italie, Henry Dunant décida en 1863 avec le général Dufour, Louis Appia, Théodore Maunoir et Gustave Moynier, de fonder le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Se souvenir de l'action de ce visionnaire relève d'une importance essentielle, voire d'une responsabilité impérieuse. Cela nous permet de perpétuer le message du 8 mai 1948, qui avait été adressé peu avant la première Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge:

«Parce que l'esprit Croix-Rouge est un esprit de paix, nous en appelons à tous les hommes de cette terre afin qu'ils s'inspirent de cet esprit. [...] Ainsi pourra se réaliser ce monde de paix dans la liberté, cette humanité délivrée de l'angoisse, de l'inquiétude et de la détresse, que chacun appelle de ses vœux.» Aujourd'hui, un vaste réseau humanitaire de dizaines de millions de personnes, toutes guidées par les mêmes principes,

s'engage pour prévenir et alléger les souffrances humaines nées des conflits armés, mais également des catastrophes et des difficultés sanitaires ou sociales.

À Genève, c'est la Croix-Rouge genevoise qui accomplit la mission du Mouvement pour soutenir les populations vulnérables du canton. La Croix-Rouge genevoise est l'unique association locale qui a été fondée notamment par les fondateurs du CICR.

Grâce à l'élan d'Alice Favre, première présidente de la Croix-Rouge genevoise en 1914, l'idée d'Henry Dunant est allée au-delà des champs de bataille, pour arriver à l'intérieur de chaque maison, à chaque coin de rue et dans l'esprit de chacun.

«La Croix-Rouge est l'unique association locale qui a été fondée notamment par les fondateurs du CICR.»

Aujourd'hui, la Croix-Rouge genevoise compte 370 collaborateurs et collaboratrices et plus de 1300 bénévoles. Elle soutient chaque année plus de 30'000 personnes en difficulté à Genève.

Dès l'éclatement de la crise sanitaire et humanitaire, la Croix-Rouge genevoise a tout mis en œuvre pour s'adapter aux besoins les plus urgents. Une dizaine de nouvelles prestations ont été mises sur pied dans l'urgence, toujours avec dynamisme, solidité et humanité. La volonté de la Croix-Rouge de prêter secours est sans faille, mais ne serait rien sans le soutien des volontaires, qui se sont plus que jamais mobilisés pendant cette période difficile et qui continuent à s'engager tous les jours en toute simplicité et sans contrepartie.

Aujourd'hui, ensemble, célébrons la force de la solidarité, dans l'urgence de la pandémie de Covid-19, tout comme dans le silence de la vie quotidienne.

www.tdg.ch

Enquête

● **Alcool au volant** Lire notre enquête sur les accidents de la route en Suisse. Ceux dus à l'alcool sont principalement le fait des automobilistes à Genève. Valaisans et Jurassiens viennent après.



Bernex

● **Déclassement en vue** Comprendre pourquoi l'État et Bernex veulent déclasser le champ de la Goutte de Saint-Mathieu. Un cycle et un centre de formation sont prévus sur cette parcelle agricole.



Pierre Maudet

● **Nouveau travail** Lire dans quelle société l'ancien conseiller d'État Pierre Maudet a trouvé un emploi. Wisekey est une PME de cybersécurité dirigée par Carlos Moreira, ancien informaticien du Palais des Nations.



Courrier des lecteurs

Un sentiment de trahison

Lettre du jour

Genève, 30 avril Que l'on me pardonne de retracer ici brièvement mon parcours. Dans les années 60, après lecture de quelques ouvrages prémonitoires, j'ai pris conscience du fait que l'homme, par ses atteintes au cadre de vie, s'était engagé sur le chemin de l'autodestruction. Jeune instituteur, je me suis alors efforcé de garantir, à ma modeste échelle, l'avenir de mes élèves.

Je me suis donc fait un devoir de les sensibiliser à la menace grandissante. À mes risques et périls, puisque cette discipline n'était pas inscrite aux programmes, je leur ai dispensé un cours d'écologie exempt de toute idéologie mais basé sur un état des lieux rigoureusement documenté. C'était il y a cinquante ans...



Dans le même temps, face à l'évidence que le développement était en cause, je me suis convaincu que l'activité culturelle était bien la seule qui ne comporte aucune retombée néfaste. Je me suis par conséquent

investi dans la musique, l'art pictural, l'activité littéraire.

Au-delà des savoir-faire pragmatiques qu'il m'incombait d'inculquer à mes ouailles, j'ai fait la part belle aux activités d'expression: assurer la subsistance ma-

térielle, sans doute, mais surtout nourrir l'esprit.

Consternation profonde au constat que le Parti écologiste milite actuellement contre la Cité de la musique.

Je m'efforce de comprendre ses raisons mais, à les examiner, conclus que sa position résulte d'une analyse à très courte vue, écartant a priori les considérations les plus pertinentes; qu'elle reflète la pensée indigente de tout dogmatisme.

Amis écologistes, auxquels j'ai régulièrement apporté mes suffrages, je vis comme une haute trahison votre opposition à un projet fécond, social et ne contribuant aucunement à l'universel gâchis.

Pensez-vous réellement contribuer au sauvetage de la planète en empêchant la musique de s'épanouir encore davantage?

André Piguet

Traversée du lac

Vandœuvres, 30 avril Il est des chimères que l'on poursuit sans voir qu'elles ne se réaliseront jamais, et la «Tribune de Genève» du 29 avril vient de nous le rappeler: il s'agit de la traversée de la rade, devenue traversée du lac.

Cela fait plusieurs décennies, pour le moins, que des projets existent, font l'objet d'études suivies de votations et, faute de recueillir un accord majoritaire sur une des exécutions proposées, demeurent sans suite. Mais les partisans ne se découragent pas et maintenant soumettent à Berne un projet de 4,8 milliards. Plus on avance et plus les projets deviennent coûteux, irréalisables et à présent inutiles. Car on n'a pas encore compris que

l'avenir n'appartient plus aux liaisons routières, favorisant une circulation de véhicules individuels de plus en plus difficile à gérer, et qu'il convient maintenant de porter l'accent de manière urgente sur des infrastructures réduisant le réchauffement climatique et limitant le gaspillage de ressources, tel que peut le faire le rail.

Rien n'y fait: on continue de vouloir investir, en dépit de toute logique, dans des réalisations routières, irrationnelles et qui seront bientôt totalement dépassées. Je ne peux que vigoureusement dénoncer cette politique. Seuls quelques experts voient, et disent, que l'on va tout droit dans le mur. Nos politiques n'en ont cure et entendent à tout prix réaliser leurs projets. On pouvait penser

que le Conseil d'État, à Genève, ainsi que l'avaient exprimé au moins deux de ses membres, l'avaient compris.

Hélas, il n'en est rien.

Claude Guignard

Manger local

Plan-les-Ouates, 3 mai Je lis dans l'édition de ce jour sous le titre «700 millions d'affamés, et moi...» une lettre très sensée qui recommande de refuser les deux initiatives «Pour une eau propre» et «Pour une Suisse libre de pesticides» sous prétexte qu'elles auraient une conséquence drastique de la production locale et favoriseraient les importations. Mais il suffirait justement de réduire les importations au strict minimum et ne pas autoriser la vente de fruits et légumes en

toute saison. Il est aberrant de trouver des raisins en hiver, des haricots verts du Sénégal ou du Maroc, des fraises d'Espagne sans goût...

Attendons la production locale et retrouvons chaque année avec plaisir l'arrivée de nos fruits et légumes.

Jacqueline Hottelier

Écrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrier@tdg.ch, ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5155, 1211 Genève 11. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

Cité de la musique: un nouvel atout pour Genève

L'invitée

Nathalie Hardyn

Directrice du département Politique de la CCIG



En ville de Genève, les citoyens se prononceront le 13 juin 2021 sur un projet culturel d'envergure: la Cité de la musique. Celle-ci a vocation à faire d'une pierre deux coups en répondant à la fois aux besoins des orchestres philharmoniques ainsi qu'à ceux de la Haute École de musique de Genève. En effet, le Victoria Hall, salle genevoise historique, ne répond plus aux be-

soins des orchestres actuels et la Haute École de musique souffre de problèmes de locaux, ses lieux d'enseignement étant actuellement disséminés sur sept différents sites.

Le bâtiment sera implanté au nord de la place des Nations, au cœur de la Genève internationale, bénéficiant ainsi d'une excellente accessibilité et de la possibilité de créer un parc public attendant. Un projet prometteur qui ne devrait pas coûter un seul centime supplémentaire aux contribuables genevois, la construction et l'aménagement du parc de la Cité de la musique étant financés essentiellement par des fonds privés, auxquels s'ajoute une contribution de la Confédération pour la partie dé-

diée à la Haute École de musique. Les frais de fonctionnement devraient quant à eux être majoritairement couverts par les budgets alloués aux deux entités résidentes, à savoir l'Orchestre de la Suisse romande et la Haute École de musique.

Un tel projet culturel constitue un investissement important pour toute la région et induira à n'en pas douter un rayonnement positif de long terme pour l'économie et le tourisme genevois. Les opposants y voient un projet de prestige, élitiste et déconnecté des besoins de Genève. Pourtant, la Cité de la musique a justement pour ambition de démocratiser l'accès à la musique en offrant des manifestations gratuites ou à prix abordable. De

l'aspect élitiste visant à la création d'un pôle d'excellence regroupant la formation et la pratique musicale du plus haut niveau ne devrait pas être perçu comme une tare mais au contraire comme un atout pour notre tissu économique et culturel: songeons à ce titre aux retombées positives liées à l'implantation d'une institution élitiste telle que l'EPFL à Lausanne. La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève ne peut que se réjouir de la conclusion d'un partenariat public-privé qui ajoutera une plus-value considérable à notre ville, et renforcera ainsi l'attractivité de la place économique genevoise et de la Genève internationale.

Tous les blogs sont sur <http://blog.tdg.ch>

Pour la musique?

Didier Tischler La Cité de la musique classique vise principalement à offrir à l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) une salle qui lui permette de se produire et à proposer aux élèves de la Haute École de musique (HEM) un lieu qui regroupe toutes ses activités. Nous n'inventons rien, c'est ce qui figure sur leur site internet. Lorsque l'on sait que l'OSR a déjà, avec le Victoria Hall, une salle de

1500 places pour ses concerts, rénovée en 2006 pour un montant de plus de 10 millions de francs et que cette dernière est à la fois sous-utilisée tout en possédant l'une des meilleures acoustiques du monde, il y a de quoi s'interroger. En novembre 2019, la RTS avait d'ailleurs consacré un sujet à ce propos. La Haute École de musique de Genève, elle, souffrirait d'un grave problème de locaux avec des lieux d'enseignement disséminés sur sept sites. Cela jus-

tifie-t-il pour autant la construction d'un immeuble qui, au passage détruirait un bel espace de verdure, la faune et la flore qui s'y trouvent, alors même que notre canton n'a jamais dénombré autant de locaux commerciaux, administratifs et artisanaux vides? En 2020 en effet, Genève ne comptait pas moins de 200'000 m² de surfaces vacantes... et on ne parle pas des multiples constructions en cours. Il ne paraît, du coup, pas illusoire d'imagi-

ner louer, transformer et adapter un lieu existant pour regrouper les activités de la HEM.

[...] Enfin, si quelqu'un pouvait expliquer aux notables de la vénérable institution caritative qu'il existe, à Genève, des milliers d'acteurs dans le domaine des musiques actuelles et de création. Et que ces derniers, souffrant particulièrement depuis le printemps 2020, apprécieraient également de tels soutiens philanthropiques. didiertischler.blog.tdg.ch